



République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Département  
de l'Essonne

-----  
Arrondissement  
de Palaiseau

-----  
Canton de  
Brétigny-sur-Orge

**ARRETE**

Fermeture temporaire des accès du stade  
Rue du Stade, depuis RPA

Nous Maire de MAROLLES-en-HUREPOIX (Essonne)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'en raison de la « Chasse aux Œufs » organisée sur le stade, il est nécessaire de fermer le Stade,

Considérant appartient à l'autorité municipale de prendre toutes dispositions, pour réglementer la circulation des véhicules.

**ARRETONS**

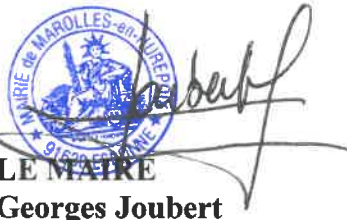
**Article 1** : les accès au stade côté **rue du stade et depuis la résidence du parc** seront fermés :

**Le lundi 1<sup>er</sup> avril 2024, de 8 h 00 à 12 h 00**

**Article 2** : Une signalisation réglementaire conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par la Commune sous son entière responsabilité et sera maintenue en état pendant toute la durée du présent arrêté. Aux origines et fin d'interdiction, seront apposées les pancartes portant copie du présent arrêté.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à la Brigade de Gendarmerie de Marolles-en-Hurepoix, aux Policiers Municipaux chacun étant chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait, à Marolles-en-Hurepoix,  
Le 4 mars 2024

  
LE MAIRE  
Georges Joubert

AR2403 004

---

**Tout courrier devra être adressé à l'attention de Monsieur le Maire**

Hôtel de ville - 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 MAROLLES-en-HUREPOIX  
Tél. : 01.69.14.14.40 - Fax. : 01.69.14.14.59 - E.Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr